



SEJOUR « GORGES DE L'ARDECHE »

Formule *SPORTIVE*

Afin de faciliter l'inscription du participant au séjour « gorges de l'Ardèche », voici un récapitulatif des documents à fournir à l'association HORIZON SPORT.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche d'inscription (*datée et signée*)
- Fiche « *programme et conditions générales de vente* » (*datée et signée*)
- Fiche sanitaire de liaison
- Fiche « *attestation de natation* »
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la « randonnée pédestre » et du « canoë kayak »
- Attestation d'assurance individuelle extrascolaire couvrant les dommages corporels auxquels le participant peut être exposé.
- Règlement (*espèces, chèque, chèques vacances ANCV, coupons sport ANCV*)
Pour le paiement en 2 ou 3 fois, nous contacter.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception au siège de l'association HORIZON SPORT du règlement total du séjour et de tous les documents nécessaires au départ du participant (Fiche d'inscription, fiche « programme et conditions générales de vente », fiche sanitaire de liaison, « attestation de natation », certificat médical, attestation d'assurance individuelle extrascolaire).

Après réception du règlement et de tous les documents nécessaires au départ du participant, une confirmation d'enregistrement sera adressée à la famille.

Environ 15 jours avant le départ du séjour parviendra à la famille une convocation avec le lieu de départ, les horaires, ainsi que les détails techniques propres au séjour.

☞ *Les 2 nuits au sein des gorges de l'Ardèche auront lieu sous marabout ou sous tentes. Prévoyez déjà que chaque participant devra amener avec lui un sac de couchage qu'il transportera pour les 3 jours.*

**Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de places pour un séjour est limité à 16 !
Pensez donc à vite retourner les documents et le règlement pour assurer l'enregistrement du participant.**

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 28 74 59 71 ou par mail à horizon-sport@hotmail.fr

L'équipe HORIZON SPORT





Fiche d'inscription Séjour « gorges de l'Ardèche » Formule SPORTIVE

A retourner à : HORIZON SPORT - 2 rue Austerlitz - 30130 Pont-Saint-Esprit

PARTICIPANT AU SEJOUR

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone : (fixe) / (portable)

Mail :

J'inscris mon enfant au (cochez la case correspondant au séjour souhaité) :

SEJOUR 1 du vendredi 06 au dimanche 08 juillet 2012

SEJOUR 2 du mardi 10 au jeudi 12 juillet 2012

COÛT DU SEJOUR

140 €

Le prix comprend l'encadrement « randonnée pédestre » par un éducateur diplômé « Brevet d'Etat Educateur Activités Physiques Pour Tous », l'encadrement « canoë kayak » par un moniteur diplômé d'Etat « canoë kayak », la location du canoë, du gilet de sauvetage et du casque, les repas, petits-déjeuners et collations, les hébergements en marabout ou tentes.

(Règlement en espèces, chèques, Chèques Vacances ANCV, Coupons Sport ANCV, Bons CAF)

Possibilité de payer en 2 ou 3 fois (se renseigner)

L'association HORIZON SPORT est couvert par une assurance à Responsabilité Civile. Aussi, nous informons les responsables légaux des mineurs participant au séjour de l'importance à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés.

J'ai pris connaissance de l'importance de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peut être exposé mon enfant et accepte les conditions générales de vente.

NOM : Prénom : Qualité :

A : le : Signature :



PROGRAMME DU SEJOUR

| JOUR 1 | | JOUR 2 | | JOUR 3 | |
|---------------------------------------|----------------------------|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| RANDONNEE PEDESTRE – 2 jours | | | | CANOE KAYAK – 1 jour | |
| 8h | Petit déjeuner au Bivouac | 8h30 | Petit déjeuner au camping | | |
| 9h | Départ randonnée | 9h30 | Départ descente canoë kayak | | |
| Remontée des gorges 12 km ↓ | | Descente des gorges en canoë kayak 24 km ↓ | | | |
| Arrêts baignade | | Arrêts baignade | | | |
| Pique nique | | Pique nique | | | |
| Arrêts baignade | | Arrêts baignade | | | |
| 12h | Accueil à Sauze | 15h | Arrivée à Chames | | |
| 12h30 | Départ randonnée | Installation au Camping « la rouvière » | | | |
| Remontée des gorges 12 km ↓ | | « Le Pont d'Arc » | | | |
| Arrêts baignade | | Collation | | | |
| collation | | baignades | | | |
| Arrivée au bivouac de gournier | | 16h | Repos | | |
| Installation au bivouac | | Découverte de la légendaire porte d'entrée des gorges ↓ | | | |
| 19h | Repos | 18h | Repos | | |
| 20h | Repas « grillades » | 19h | Repas chaud | | |
| Nuit sous marabout | | Nuit sous marabout | | 17h | Arrivée à Sauze |
| | | | | 17h30 | Fin du séjour |

Conditions générales de vente

Tous les séjours HORIZON SPORT font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'inscription d'un participant ne sera définitive qu'après réception au siège de l'association du règlement total du séjour et de tous les documents nécessaires au départ du participant. Après l'inscription définitive, une confirmation de l'enregistrement parviendra à la famille. Environ 15 jours avant le départ du séjour, parviendra à la famille une convocation avec le lieu de départ, les horaires, ainsi que les détails techniques propres au séjour.

Le solde du séjour devra être acquitté 30 jours (au plus tard) avant le démarrage du séjour. Ce solde peut être réglé en espèces, par chèque, par chèques vacances ANCV, par coupons sport ANCV. Si l'intégralité des documents nécessaires au départ du participant et le règlement total du séjour n'ont pas été reçus avant le début du séjour, HORIZON SPORT se réserve le droit de refuser l'enfant au moment du départ. HORIZON SPORT fournira une attestation de séjour sur simple demande, après la fin du séjour.

Annulation du fait du participant. Pour des raisons diverses, un séjour peut être annulé. Le montant des retenues forfaitaires est le suivant :

- annulation à plus de 30 jours, pas de retenue.
- annulation entre 30 jours et le départ, retenue forfaitaire de 50 €.

Un séjour commencé est intégralement dû, quelles que soient les raisons invoquées.

Toute interruption de séjour, qu'elle qu'en soit le motif, et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le séjour ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part de HORIZON SPORT.

Annulation et modification du fait de HORIZON SPORT. La réalisation du séjour est conditionnée par le nombre de participants inscrits et les conditions météorologiques. Si le nombre de participants est inférieur à 12 ou si les conditions météorologiques ne permettent pas un accès sécurisé au sein des gorges de l'Ardèche, HORIZON SPORT peut annuler le séjour. Dans ce cas, HORIZON SPORT informe le participant dans les meilleurs délais. Si la proposition de remplacement de séjour ne convient pas au participant, les montants déjà versés seront restitués dans leur totalité. Le participant ne pourra cependant exiger aucun dédommagement complémentaire. HORIZON SPORT répond du bon déroulement du séjour sans toutefois pouvoir être tenue responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de tiers. Cependant, même dans ce cas, HORIZON SPORT s'efforcera de proposer les solutions propres à surmonter les éventuelles difficultés.

Le séjour terminé, la mission de HORIZON SPORT s'achève dès que le participant est pris en charge par ses parents ou responsables légaux. HORIZON SPORT décline toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir à posteriori.

En cas d'avance par HORIZON SPORT de frais médicaux (honoraires médicaux, médicaments, radios...) pour le participant, une facture est adressée à la famille après le séjour. Le participant s'engage à rembourser ces frais à HORIZON SPORT.

Le participant est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement et les autres participants, dans la vie quotidienne et au cours de toutes les activités proposées. L'usage de drogue, alcool, tabac, le vol sous toutes ses formes, ainsi que tout manquement au règlement du séjour présenté au participant au début du séjour sont formellement interdits.

Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, ou dans le cas où, il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, HORIZON SPORT se réserve le droit d'interrompre son séjour et d'en informer les parents.

Les parents acceptent sans aucune contrepartie que leur enfant apparaisse sur les photos réalisées par HORIZON SPORT, de manière individuelle ou collective, et destinées à des fins promotionnelles.



A, le

Signature



SEJOUR « GORGES DE L'ARDECHE »

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

ENFANT

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Garçon Fille

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ (fixe) _____ (portable)

VACCINATIONS

| Vaccins obligatoires | OUI | NON | Dates des derniers rappels | Vaccins recommandés | Dates |
|----------------------|-----|-----|----------------------------|--------------------------------|-------|
| Diphtérie | | | | Hépatite B | |
| Tétanos | | | | Rougeole – Rubéole – Oreillons | |
| Polio | | | | Coqueluche | |
| | | | | Autres (préciser) | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

RENSEIGNEMENT MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

| | | | |
|------------------|-----------------|------------------------------|------------------------------|
| ALLERGIES | Asthme | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| | Alimentaires | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| | Médicamenteuses | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| | Autres | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir en cas d'urgence (joindre si prise de médicaments la prescription médicale avec les médicaments nécessaires).

.....
.....

TRAITEMENTS EN COURS

Actuellement l'enfant suit-il un traitement ? oui non

Si oui, lequel ?
(n'oubliez pas de joindre l'ordonnance aux médicaments)

RECOMMANDATIONS DES PARENTS – PRECAUTIONS A PRENDRE

.....
.....
.....

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT DE L'ENFANT

.....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

ATTESTATION DE NATATION

(à remplir par un maître nageur)

Je soussigné

Maître nageur sauveteur diplômé d'Etat

(titre/diplôme :..... n°))

atteste que, né(e) le

a la capacité de se déplacer sur un parcours de 50 mètres, sans présenter de signe de panique.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. Le départ est effectué par une chute arrière volontaire, un saut ou un plongeon.

Date :

Signature :